



louCrousen

Bulletin municipal de la commune de Cros

Avril 2016

Habituellement l'automne et l'hiver à Cros c'est l'époque des champignons, de la chasse et des fêtes de famille. Cette année, en plus, nous avons eu une « animation inhabituelle » venue de la mairie.

Des réunions publiques, un public nombreux aux conseils municipaux, des tracts dans les boîtes à lettres, des affiches sur les panneaux, des discussions, des démissions, puis des élections.

Force est de reconnaître que toute cette activité a eu comme conséquence un ralentissement et même un retard dans la gestion des affaires de la commune mais elle a été un formidable moment de démocratie.

La population s'est emparée des affaires qui la concernent. Elle a dit à tous les élus sans exception qu'ils étaient là pour servir la collectivité, pour qu'ils travaillent afin que demain la vie à Cros soit meilleure encore que celle d'hier et que l'on ne pouvait pas hypothéquer l'avenir au prétexte qu'il faut résoudre un problème du moment.

Elle a fait comprendre que le temps où les électeurs ne prenaient la parole que chaque 6 ans pour élire le conseil municipal puis le laissait faire jusqu'aux nouvelles élections n'avait plus cours aujourd'hui.

Que la population a une exigence, celle d'être informée, consultée, écoutée et que ceux à qui elle a confié la conduite de la commune, tâche difficile mais passionnante, ont le devoir premier d'expliquer clairement les actions qu'ils entreprennent.

L'équipe que vous avez mise en place en janvier et que j'anime en tant que Maire depuis quelques jours a compris cette exigence et elle ne se dérobera pas.

Je vous remercie de la confiance que vous nous avez témoignée durant ces derniers mois. Je ferai tout pour que vous ne soyez pas déçus.

Le Maire,
Christian CLAVEL

Le mot du Maire



Informations

Réduite par la démission le 7 mars dernier des 4 conseillers municipaux ayant soutenu l'ancien maire André Alègre, la nouvelle équipe n'en est que plus motivée. Animée par Christian Clavel, les conseillers majoritaires s'attèlent aux nombreuses tâches retardées avec en priorité la préparation et le vote des budgets. Ce travail est crucial pour donner à la commune les moyens de satisfaire les attentes de la population. Une brève analyse des finances de Cros (voir page suivante) montre que la commune dispose d'excédents malheureusement non utilisés. Ceci doit permettre d'engager rapidement les chantiers annoncés et aussi d'effectuer auprès des collectivités territoriales les demandes de subventions nécessaires au financement de ces travaux.

Ensuite, chacun des conseillers majoritaires vont assurer la présence de la commune dans toutes les instances communautaires et syndicales et défendre les intérêts de la population qui les a élus. Il n'y aura qu'une seule voix, celle de ceux qui représentent légitimement la commune même si certain s'y oppose.

Enfin, par le biais du site de la commune cros-cevennes.fr, de réunions publiques et de *lou Crousen* nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement des actions engagées pour le bien-être de tous.



L'organisation

L'organisation mise en place au conseil municipal avec un maire, un adjoint et un conseiller municipal délégué pour chacun des domaines suivants :

- l'eau et l'assainissement,
- la voirie communale, les réseaux électriques, les télécoms et l'éclairage public,
- la culture et l'animation événementielle du village et
- la communication,

devrait contribuer à rapprocher les élus et la population. Le maire garde toujours la responsabilité de tout mais pour chaque domaine important il sera secondé par un conseiller délégué qui sera en capacité de régler tous les sujets relatifs à son domaine. Cela permettra à la population d'avoir, en plus du maire, un deuxième interlocuteur accessible...

Christian Clavel a pris devant vous, avec la nouvelle équipe des engagements, alors maintenant est venu le temps du travail. Même si le conseil ne sera au complet qu'après les nouvelles élections qui devraient se dérouler à la fin du mois de mai, le temps presse.



Les actions

Nous devons assurer la distribution d'eau cet été en réparant la conduite alimentant le réservoir de Bourguet puis engager les études nécessaires à améliorer la performance de notre vieux réseau d'eau dans lequel pour 100 litres d'eau sortant du réservoir, 80 litres retournent dans la terre par des fuites. Nous devons rétablir la sécurité incendie de Bouségure, engager les actions nécessaires pour solutionner l'affaire du réservoir de Driolles, terminer la régularisation et la protection de nos captages d'eau potable etc...

D'autres sujets qui nous le savons vous préoccupent mais que nous ne pouvons traiter seuls car les compétences ne sont pas communales, seront à engager. Nous pensons à la collecte des ordures ménagères avec la CCPC, l'amélioration ou la création des pistes DFCI avec le syndicat du Salaves, le Vidourle avec l'EPTB Vidourle etc...

Vous allez assister au vote du budget et à l'approbation des comptes de l'an passé ou vous lirez le compte-rendu du conseil municipal. Quelle chose bien compliquée pour des néophytes ! Heureusement dans l'équipe municipale certains sont bien au fait des termes administratifs loin de la comptabilité que nous connaissons. Après un bon casse-tête nous avons enfin compris le système mais nous ne vous en donnerons qu'un aperçu simplifié.

Le **budget principal** : retrace l'activité de la commune de l'année en deux sections : Fonctionnement et Investissement.

Le **fonctionnement** : une fois les dépenses payées, l'excédent des recettes de 92 260 € sera mis en réserve pour financer les investissements futurs.



L'**investissement** : ce sont les dépenses de gros travaux qui améliorent la vie de la commune (aménagement, voirie). Elles sont financées par les subventions de l'Etat et des collectivités territoriales et aussi par un transfert de la section fonctionnement. L'excédent 2015 de 46 012 € correspond aux travaux financés mais non terminés donc non payés.

2 budgets annexes Assainissement et Adduction d'Eau Potable (A.E.P.) enregistrent les finances de ces 2 services municipaux.

Assainissement : Les redevances des usagers couvrent moins de la moitié des dépenses d'amortissement et d'intérêt d'emprunt d'où un déficit de fonctionnement de ce service. A l'inverse, les recettes d'amortissement excèdent les dépenses de remboursement d'emprunt de cet investissement récent.

A.E.P. : Les recettes de fonctionnement excèdent les dépenses d'entretien et surtout d'absence d'amortissement. A l'inverse, des excédents de fonctionnement auraient pu financer de nombreux travaux de rénovation de notre réseau de canalisations vétuste et fuyard.

Lexique administratif :

Budget primitif = budget prévisionnel

Compte administratif = budget réalisé

Compte de gestion = budget réalisé contrôlé par le percepteur



Les choix budgétaires pour l'année 2016 seront arrêtés et votés lors du prochain conseil municipal mi-avril. Conformément aux engagements pris par les candidats élus conseillers le 31 janvier, les priorités d'investissement et d'actions iront principalement à la modernisation du réseau vétuste d'Adduction d'Eau Potable mais aussi, dans la limite de nos ressources, à l'accessibilité aux bâtiments publics pour les Personnes à Mobilité Réduite, à l'amélioration de la sécurité sur la voirie communale, à l'inspection de nos ouvrages importants afin de prévoir les travaux d'entretien sans oublier le développement économique et culturel autour des atouts de la commune que sont le tourisme et l'agriculture.

Cette section vous informe des événements passés et à venir sur la commune.

TRAVAUX D'URGENCE AU BOURGUET :

Afin de réparer rapidement la canalisation d'alimentation du réservoir du Bourguet, les travaux de débroussaillage du passage de la conduite provisoire sont terminés (voir photo ci-contre). La pose du tuyau aérien provisoire est prévue ce mois et permettra de garantir l'alimentation en eau des habitants desservis surtout en période estivale. De plus, nous allons lancer une étude et demander des subventions pour un remplacement définitif dont le coût est estimé à environ 95 000 € HT.

RECENSEMENT COMMUNAL EN BESOINS DE TERRES AGRICOLES :

Vous êtes agriculteurs sur la commune et vous avez un projet agricole en préparation ou vous désirez étendre votre surface de production.

Vous êtes propriétaires et vous disposez de terres agricoles inexploitées.

N'hésitez pas à le faire savoir à la mairie qui pourra ainsi vous mettre en rapport les uns avec les autres et faciliter le développement de l'agriculture sur la commune.

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil, ouvert à tous, se tiendra le 14 avril à 18h00.

A l'ordre du jour :

Vote des comptes administratifs et de gestion 2015, affectation des résultats.

Vote des budgets primitifs principal, assainissement et eau pour 2016.

PROCHAINES ELECTIONS

Le 1^{er} tour des élections partielles pour remplacer les 4 conseillers municipaux démissionnaires se tiendra le dimanche 29 mai 2016 de 8h à 18h à la mairie.

CELEBRATION

A l'occasion de la célébration de la victoire du 8 mai 1945, le Maire et le Conseil Municipal invitent la population à la cérémonie qui se tiendra à la mairie à 11h. A l'issue de la cérémonie un apéritif sera offert à l'assistance.

CLUB RENCONTRES & AMITIES

Dans une ambiance festive en présence de la nouvelle présidente Jacqueline Mazel 55 personnes ont participé le 17 mars au repas annuel offert aux adhérents. Suite du programme : traditionnel repas du 1^{er} mai à 12 h à la mairie et voyage à la marbrerie de Caunes Minervois, visite de l'abbaye puis repas « cassoulet ».

INTERNET : adresses de messagerie et site communal

communcros@wanadoo.fr pour contacter la Mairie par courriel mais aussi pour recevoir *lou Crousén* en version dématérialisée (par mail)

elus-de-cros@orange.fr pour communiquer à tout moment aux conseillers municipaux une information nécessitant une réaction rapide

cros-cevennes.fr pour vous informer et trouver de nombreux renseignements sur la vie de la commune



Ouverture de la mairie : Lundi de 14h à 18h et jeudi de 15h à 19h
Tel. : 04 66 77 24 70 Fax : 09 64 00 21 88